

Trame de CCTP démolition et curage

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités et diagnostics

Objet du lot, ouvrages concernés, liste des diagnostics joints (amiante, plomb, déchets). Enchaînement avec le lot désamiantage s'il existe. À adapter au bâtiment.

2 Installation et protections

Clôtures, accès, protections des avoisinants et des parties conservées, constat contradictoire avant travaux. Mesures contre la poussière, le bruit et les vibrations.

3 Neutralisation des réseaux

Coupure et condamnation des réseaux d'électricité, de gaz et d'eau, en lien avec les concessionnaires et les lots techniques. Maintien des réseaux à conserver.

4 Curage

Dépose des cloisons, doublages, faux plafonds, revêtements, menuiseries et équipements, tri par famille de matériaux. Comptage au m², au ml ou à l'unité selon l'ouvrage.

5 Démolition de structure

Méthode (mécanique, manuelle, par sciage), ordre de démolition, ouvrages à conserver. Pour les éléments porteurs, étude de structure et étalement préalables.

6 Sciages et carottages

Sciage de baies et de trémies au ml, carottages à l'unité par diamètre et épaisseur traversée. Linteaux et renforts suivant étude.

7 Déchets

Tri sur site, filières de réemploi, de recyclage et d'élimination, bordereaux de suivi. Quantités estimées par famille, à mettre à jour en cours de chantier.

8 Fin de travaux

Nettoyage, mise en sécurité des parties conservées, état des lieux contradictoire. Remise des justificatifs de traçabilité des déchets.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.